

## Club du Soleil de Limoges

BP 131

87004 LIMOGES Cédex

05 55 78 82 02

<http://www.cslimoges.fr>

[contact@cslimoges.fr](mailto:contact@cslimoges.fr)



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale  
du Club du Soleil de Limoges  
le 19 janvier 2020  
au restaurant "Le temps d'une Pause"**

L'assemblée générale du Club du Soleil de Limoges se tient cette année à nouveau au restaurant "Le temps d'une pause". Elle est ouverte à 10 heures par le Président qui présente tout d'abord ses vœux pour 2020 et fait un rapide point sur la participation des adhérents :

26 adhérents présents (24 en 2019)

14 adhérents ont adressé leurs pouvoirs (16 en 2019)

Bilan positif pour cette assemblée qui peut statuer car le quorum est largement atteint

Lecture du rapport moral par le Président.

Lecture du rapport d'activités par le Secrétaire.

Le Trésorier présente ensuite le rapport financier et apporte quelques précisions chiffrées, il commente la répartition des recettes et la répartition des dépenses par catégorie. Il finit par le point global de notre situation de trésorerie. Le trésorier nous informe qu'il souhaite être assisté dans sa tâche car il ne renouvellera pas son mandat à échéance. Personne ne s'est proposé pour prendre sa suite.

Les documents présentés ne donnant plus lieu à remarques, nous passons alors aux votes :

Votants : 40 (26+14)

Les résultats des votes sont les suivants :

Rapport moral :	Contre 0	Abstention 0	Pour 40
Rapport d'activités :	Contre 0	Abstention 0	Pour 40
Rapport financier :	Contre 0	Abstention 0	Pour 40

Les trois rapports sont donc approuvés. Le Président remercie l'assemblée pour le soutien manifesté à l'équipe.

## Compte rendu AG du CS limoges

du 19 janvier 2020

Suite à l'évocation dans le rapport moral de la situation de la FFN (orientation actuelle et projet de statuts), un débat s'ouvre sur l'utilité de la licence FFN et également sur la nécessité pour notre association de rester ou pas affiliée à la Fédération. Le Président rappelle ce qu'apporte la licence (assurance, image de marque, appartenance à un mouvement, etc...), il précise aussi qu'une association qui ne vend pas de licence ne peut pas être affiliée (vous trouverez en pièce-jointe un document explicatif de la FFN à ce sujet). A la suite d'échanges fournis, il est procédé à un sondage à main levée sur l'opportunité de continuer à adhérer à la FFN.

Résultat du sondage :

20 personnes se prononcent pour un maintien d'affiliation, 6 personnes sont contre ce maintien.

Ce sondage bien sûr n'engage pas pour l'avenir et il pourra être renouvelé en fonction de l'évolution de la situation

L'année 2019 étant maintenant close on passe à l'avenir par le renouvellement du conseil d'administration. Sont sortants : Nadine LIARDOU et Vincent VANDERLEY.

Vincent ne se représente pas.

Le président sollicite de nouvelles candidatures de la part des adhérents, sans succès.

On procède aux votes : (40 votants)

Le résultat du vote est le suivant :

Nadine Liardou:      Contre 0      Abstention 0      Pour 40

Nous passons ensuite à la discussion sur les tarifs 2020. Une proposition de tarifs était jointe à la convocation à l'assemblée générale.

Il est proposé de reconduire les tarifs 2019 pour la piscine de St Junien (7 € et gratuit pour les enfants) ainsi que pour les tarifs "camping".

Pour les cotisations 2020 (incluant la licence FFN [en augmentation de 6 €] et FNI) il est proposé une augmentation de 4 € euro sur la cotisation soit :

Montant de la cotisation par personne	82,00 euros
Forfait campeur par installation	98,00 euros (inchangé)
Forfait caravanier par installation	148,00 euros (inchangé)

La proposition de majoration pour les cotisations 2020 est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Nous passons ensuite à la discussion sur les orientations d'amélioration du terrain :

- Propositions de travaux :
  - 1/ Amener l'eau au Georgio : étude et chiffrage du coût des matériaux nécessaires
  - 2/ Création d'un plafond au-dessus des lavabos : *idem*
- Entretien du terrain :
  - 1/ Réparation suite à la fuite d'eau
  - 2/ Elagage et nettoyage du terrain

*L'entretien du terrain (journée nettoyage de printemps avec nos amis du CSD) est fixé au week-end des 23 et 24 mars 2019.*

- Dépenses envisagées :
  - 1/ Compresseur
  - 2/ Souffleur à feuilles
  - 3/ Lames pour la tondeuse
  - 4/ Récupération éventuelle d'un lave-vaisselle

## Compte rendu AG du CS limoges

du 19 janvier 2020

En ce qui concerne les activités ludiques :

### 1/ Activités avec dates connues

- L'activité piscine se poursuivra suivant le calendrier habituel avec Saint-Junien et Saint-Lazare en alternance

Prochaines dates de piscine

St Junien le 07/02, 21/02, 06/03, pas de balnéo le 20/03, reprise le 03/04, 17/04,

St Lazare le 02/02, 16/02, 01/03, 15/03, 29/03, 12/04, 26/04.

*Pour les activités aquatiques les dates sont données à titre indicatif et feront l'objet de confirmations car nous sommes tributaires des collectivités.*

- Randonnée pédestre le 9 février à St Paul
- Les 13 et 14 juin week-end de préparation du terrain pour la St Jean

### 2/ Projet d'activités ludiques avec dates non fixées:

Bowling (dates à fixer)

Tournoi de mölkky (date à fixer)

Randonnées extérieures (en attente de propositions d'itinéraires)

Proposition de "Journée découverte du naturisme sur le terrain de Bos-Redon", cette opération pourrait avoir lieu en même temps que "la journée sans maillot" le 28 juin. En outre on pourrait aussi étendre l'opération à la séance balnéo du 26 juin.

Proposition de participation à un salon (étude financière à faire) et toujours dans le cadre de se faire connaître, prévoir la parution d'un article dans le journal.

D'autres activités ludiques ou d'entretien du terrain seront proposées ultérieurement éventuellement.

### 3/ Activités externes déjà prévues :

Assemblée Générale Régionale Poitou-Charentes-Limousin le 29 mars au Petit Dauphin

Assemblée Générale et anniversaire (70 ans) de la Fédération Française de Naturisme les 16 et 17 mai au CHM à Montalivet.

***Enfin la Saint-Jean à Bos Redon aura lieu les 20 et 21 Juin***

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est clôturée à 12h30. Elle est suivie d'un repas pris en commun qui se termine par la galette des rois.

Vous trouverez en pièce jointe, le document remis lors de l'assemblée générale avec les rapports et les tableaux ainsi que le compte rendu du CA qui a suivi cette AG.

Le Président  
Christian Bugeat

Les Secrétaires  
Patrick Liardou et Maryvonne Bugeat